

Charte Paysagère du Pays d'Ouche

deuxième partie – Diagnostic de territoire



Santa-Carballini
Septembre 2001



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE DU PAYS

A - Un pays de confins, aux portes de la Normandie

B - Un relief sage

C - Des sols humides et caillouteux

D - La petite Sibérie Normande

E - Une flore marquée par un certain particularisme

D - Un habitat homogène

DEUXIEME PARTIE L'EVOLUTION DU PAYSAGE OUCHOIS

A - Une petite histoire du Pays

1 - Une économie agricole

2 - Une économie industrielle

B - Depuis un siècle, une transformation quantifiable grâce à l'outil informatique

1 - La comparaison de photographies aériennes : les campagnes de 1956 et de 1996

2 - La comparaison du paysage actuel avec des photographies centenaires

TROISIEME PARTIE LES ENTITES PAYSAGERES

A - Les grandes entités géographiques

1 - L'agglomération aiglonne

2 - La plaine méridionale

3 - Les grands plateaux bocagers du nord et de l'est du pays

4 - La Marche du Perche

B - Les unités paysagères

1 - Les plateaux semi-bocagers

2 - Les grandes plaines ouvertes

3 - Les grands massifs forestiers

4 - Les versants cultivés

5 - Les collines et vallons bocagers

6 - Les vallées très faiblement ondulées

7 - Les vallées légèrement encaissées

8 - Les villages et hameaux de tradition

9 - Les bourgs, villages et hameaux de

modernité

10 - La ville centre : L'Aigle

QUATRIEME PARTIE IDENTIFICATION DES ATTENTES ET DES ACTIONS MENEES EN MATIERE DE PAYSAGE.

A - La perception du pays d'Ouche par ses élus

1 - L'identité, l'image véhiculée par le pays

2 - La relative homogénéité du discours sur l'évolution du paysage agricole

3 - Le repérage des points noirs paysagers

4 - Les différents projets communaux et intercommunaux pouvant avoir une incidence sur le paysage

B - Les autres actions et opérations mises en place sur le pays

1 - Les remembrements suite à la modification des tracés routiers

2 - Le tourisme « pêche » et la valorisation de la Risle

3 - La réfection des façades aiglonne en bord de Risle

4 - L'aménagement des entrées de bourgs

5 - Le réseau européen Natura 2000

6 - Les Mesures Agri-Environnementales et les Contrats Territoriaux d'Exploitation

7 - Les préconisations paysagères dans les documents d'urbanisme : l'exemple du

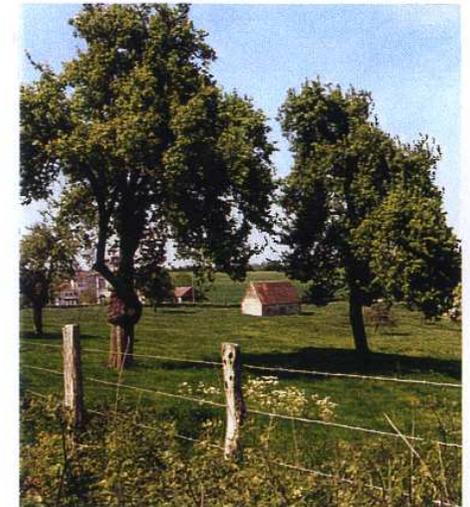
POS de L'Aigle

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ANNEXE



AVANT-PROPOS

La provenance et la signification du terme « Ouche », ne sont pas aisées à donner : chaque ouvrage traitant du sujet apporte sa propre « traduction »...

Le dictionnaire souligne sa provenance gauloise puis bas-latine avec le terme « *olca* », signifiant littéralement « pâturage ». Le terme indique également « *un terrain généralement clos, cultivé en potager ou planté d'arbres fruitiers* »¹

L'encyclopédie ajoute une autre version : l'ouche est également *considérée comme « une bonne terre qui peut fournir les produits les plus variés »*².

Dans « La maison rurale en Normandie » (1978), « Ouche » signifie « *cour* », « *un jardin complanté d'arbres fruitiers, possédant un sol de bonne qualité et situé à proximité de la ferme* ».

Quant à l'abbé J. Aubert³, il désigne « l'Ouche » par « *un champs humide bordé de haies* » - ce que semble confirmer les auteurs de la note explicative de la « Carte géologique de la France » qui définissent l'Ouche comme un « *champs clos* ».

Enfin, les propos d'Orderic Vital, moine ayant vécu au XII^e siècle, rapportés dans l'ouvrage « Saint-Evroult-Notre-Dame-du-Bois, une abbaye bénédictine en terre normande » (2001) fournissent une dernière théorie quant aux origines du terme « Ouche » :

« Le site est agréable et très propre à la vie solitaire, car la petite rivière de la Charentonne coule dans une vallée inculte, sur les limites des évêchés de Lisieux et d'Evreux. Sur le sommet d'un mont, s'élève une forêt qui reçoit le souffle des vents, sous ses épais ombrages, un verger entoure l'église sur le penchant d'un coteau entre la rivière et la forêt. Devant les portes de l'église coule la fontaine d'Ouche qui a donné son nom à toute la contrée voisine. »

¹ D'après « Le Petit Robert » (1998)

² D'après « L'Encyclopédie Larousse » (1965)

³ « Les églises de l'Orne et leurs œuvres d'art » (1977)

INTRODUCTION A LA DEMARCHE D'ELABORATION D'UNE CHARTE PAYSAGERE SUR LE PAYS D'OUCHE ORNAIS

Le Pays d'Ouche est un espace historique qui s'étend entre Bernay, Conches-en-Ouche, Verneuil sur Avre et Moulins-la-Marche. Proche de la région parisienne, il est entouré au sud et à l'ouest par les Pays plus connus du Perche et du Pays d'Auge. Il est bordé par la Charentonne et l'Avre et traversé par l'Iton et la Risle.

La partie ornaise de ce Pays est constituée de 48 communes, regroupant près de 30 000 habitants. Territoire rural (45hab./km²) organisé autour de la ville pôle de l'Aigle, il est marqué par une certaine diversité de ses paysages sur les 634 km² qui le composent.

Aujourd'hui, le développement et l'aménagement commencent à redécouvrir le paysage, non seulement sous la pression de l'opinion publique, mais également parce que la qualité du paysage devient un facteur de développement essentiel, notamment pour les territoires ruraux. Elle représente un atout indéniable pour l'implantation d'entreprises et pour le développement touristique.

Une première approche sur le paysage a été menée par l'association « Pays d'Ouche

Développement », présidé alors par Jean-Pierre Yvon, dans le cadre du diagnostic de territoire plus généraliste réalisé avec le cabinet Béture Conseil en 2000. Le Pays souhaite pouvoir être reconnu comme « Pays constaté » selon les termes de la LOADDT (Loi Voynet) du 25 juin 1999 et contractualiser sur les bases de sa Charte de Développement Durable. La Charte Paysagère s'intègre donc dans cette dynamique de projet de Pays qui décline des objectifs d'aménagement du Territoire et de développement local à l'horizon de 10 ans.

Elle contribuera à répondre aux questions soulevées lors du diagnostic du Pays :

- Comment contribuer à ce que le paysage qui façonne l'identité du pays d'Ouche résiste aux pressions, et soit valorisé comme support du développement économique dans des domaines comme le tourisme et l'agriculture ?
- Sur quelle identité et sur quelle image du territoire s'appuyer à l'intérieur et à l'extérieur pour le développement du Pays ?

Ce travail vise à mettre en évidence les grandes orientations d'actions en faveur du paysage, pour préserver, valoriser, réhabiliter ou générer de nouveaux paysages contemporains. Ces orientations fixeront un programme de « résorption des points noirs » paysagers, des principes d'intervention paysagère pour les aménagements futurs et les règles d'occupation de l'espace.

La réalisation de cette Charte Paysagère a été confiée à Mlle Sonia CARBONNIER, diplômée du DESS « Dynamique des Paysages et Organisation des Espaces Ruraux ». Elle a commencé son travail au sein de l'association en février 2001. L'étude, programmée initialement pour 6 mois, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2001. Les fonds de l'Union Européenne (FEOGA 5b) ainsi que les fonds de la DATAR et de la

Caisse des Dépôts ont pu être mobilisés pour mener à bien cette mission.

La Charte paysagère devra permettre de mobiliser un grand nombre de partenaires autour des questions liées à l'aménagement paysager du Pays d'Ouche, que ce soit pendant la phase d'élaboration de la Charte, lors de sa signature, ou dans les phases ultérieures de mises en œuvre d'opérations.

La première phase de diagnostic, présentée ici, aura déjà permis de mobiliser les personnes présentes au comité de pilotage ainsi que les élus et partenaires invités à la grande réunion de présentation du 1^{er} octobre 2001, sous la présidence de Jean Milon.

Emmanuelle DABON,
Animatrice de l'association
« Pays d'Ouche Développement ».

« C'était un clos étonnant dont l'herbe si fine et si régulière paraissait du tapis cloué. Jacques savait le secret : aux endroits pauvres, on sème du sel et les animaux, ne les quittant plus, les fécondent. Les lignes de pommiers s'y recoupaient en quinconce, et tout était égayé par la blancheur de la chaux qu'ils gardaient sur leur tronc depuis le dernier printemps. Un sentier très droit gagnait l'habitation (...). »

« Pays d'Ouche », Jean De la Varende (1936).



LES « PAYS HISTORIQUES » DE NORMANDIE



LEGENDE :

□ Pays d'Ouche

PREMIERE PARTIE UNE APPROCHE GEOGRAPHIQUE DU PAYS

A – Un pays de confins, aux portes de la Normandie

Partagé entre les départements de l'Orne et de l'Eure, le Pays d'Ouche historique s'étend de part et d'autre de la frontière régionale entre la Haute Normandie et la Basse Normandie.

(cf. carte 1 & 2)

La partie ornaise est plus restreinte ; elle compte 48 communes sur 63 373 ha.

Dans l'Eure, le pays rassemble 114 communes sur une superficie de 135 886 ha.⁴

A cette échelle, Conches-en-Ouches (Eure) est sa capitale historique et L'Aigle (Orne) sa capitale économique.

Le Pays historique est aujourd'hui découpé par 4 structures administratives : le « Pays Risle-Charentonne », le « Pays d'Avre et d'Iton », le canton de Conches-en-Ouches, dans le département de l'Eure et le « Pays d'Ouche Développement », dans l'Orne.

(cf. carte 3)

⁴ Chiffres tirés du mémoire de maîtrise

« Développement touristique, patrimoine industriel et technique : à la recherche d'une identité pour le Pays d'Ouche » (2000)

L'association « Pays d'Ouche Développement » rassemble 48 communes ornaises, regroupées en 4 Communautés de Communes à l'exception des Aspres.

L'ensemble totalise 28 595 habitants (en 1999). (cf. carte 4)

Le Pays est situé sur la ligne de partage des eaux des bassins de la Seine et de la Loire : la Sarthe, dont la source est située à la marche du Perche rejoint la Loire et l'Atlantique, la Risle, la Charentonne et l'Iton prennent la direction de la Seine et plus tard de la Manche. (cf. carte 5)

La « ligne de partage des journaux » scinde également le pays en deux : le Paris-Normandie règne sur la Haute Normandie et Ouest-France, sur la Basse Normandie. Même l'hebdomadaire local, le « Réveil Normand » a deux éditions, une pour l'Eure et une autre pour l'Orne. (cf. carte 6)

Aux portes de la Normandie, le paysage souligne également un certain changement.

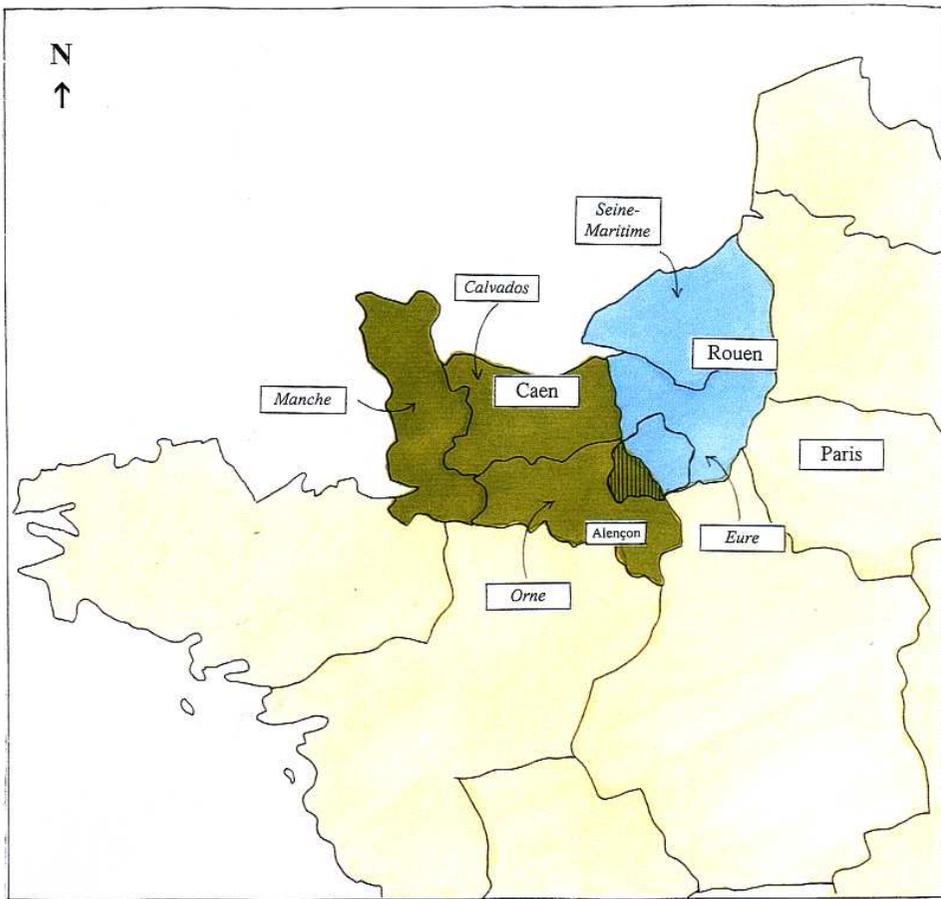
Le Pays d'Ouche rompt avec les étendues céréalières dénudées des plaines de la Beauce et de l'Eure : ses plateaux semi-bocagers entaillés de riantes vallées apportent une note de fraîcheur et de diversité.

L'Ouche apparaît donc comme un pays de transition mais ses spécificités culturelles, ses caractéristiques physiques et son paysage lui confèrent une unité indiscutable.

B – Un relief sage

« Comme une marée qui monte, lisse ; mais oblique l'immense plateau d'Ouche, exhausse lentement sa nappe vers le sud, jusqu'au déferlement. Alors d'un coup il s'écroule dans le Perche en cascades de collines en remous, de gorges et de failles, tout chargé d'eaux fuyantes, d'étangs, de sources de vie (...) On n'oublie guère le Pays d'Ouche, quand on l'a visité. Le plateau, dans sa rudesse agricole,

LES LIMITES ADMINISTRATIVES DU NORD-OUEST DE LA FRANCE



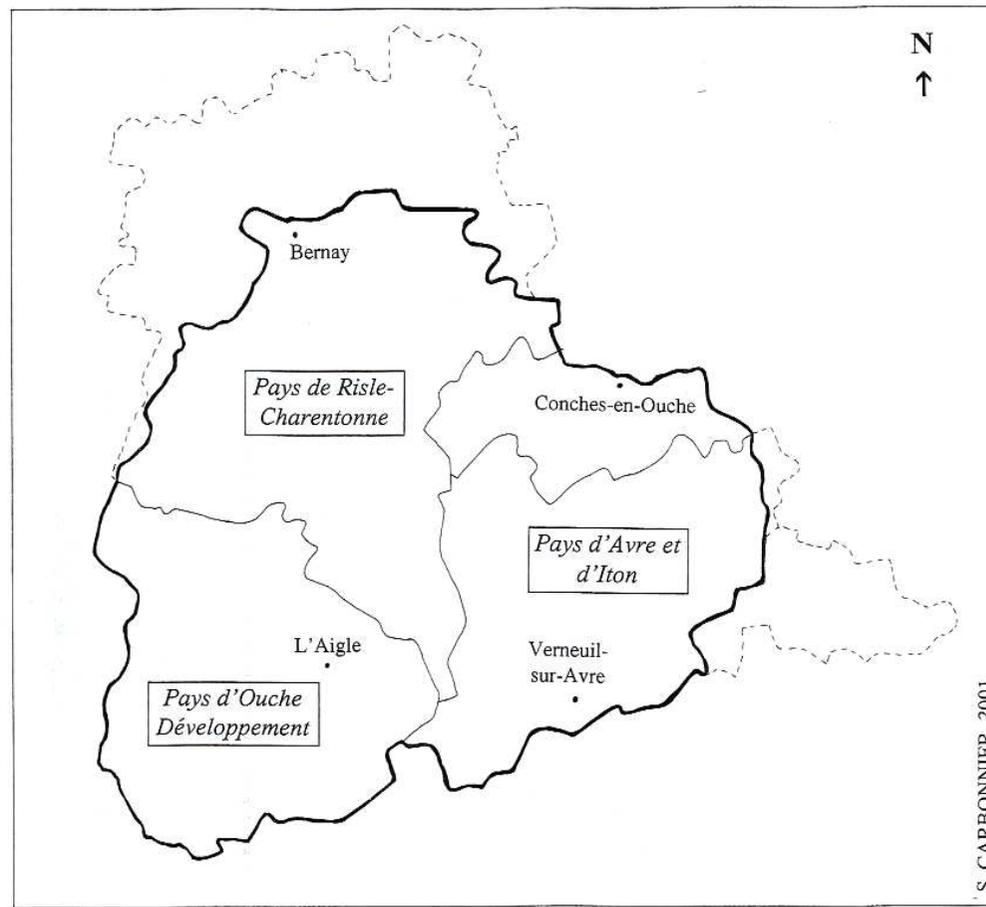
S. CARBONNIER, 2001

LEGENDE :

- Haute Normandie
- Basse Normandie
- Limites du Pays d'Ouche historique
- Pays d'Ouche ornais

ECHELLE : 25 km

LES DIFFÉRENTS DÉCOUPAGES ADMINISTRATIFS DU PAYS D'OUCHE



S. CARBONNIER, 2001

LEGENDE :

- Pays d'Ouche historique
- Découpage interne au Pays d'Ouche
- Continuité des entités administratives en dehors du Pays d'Ouche

ECHELLE : 10 km

Carte 4

**LES 48 COMMUNES
DU PAYS D'OUCHE**



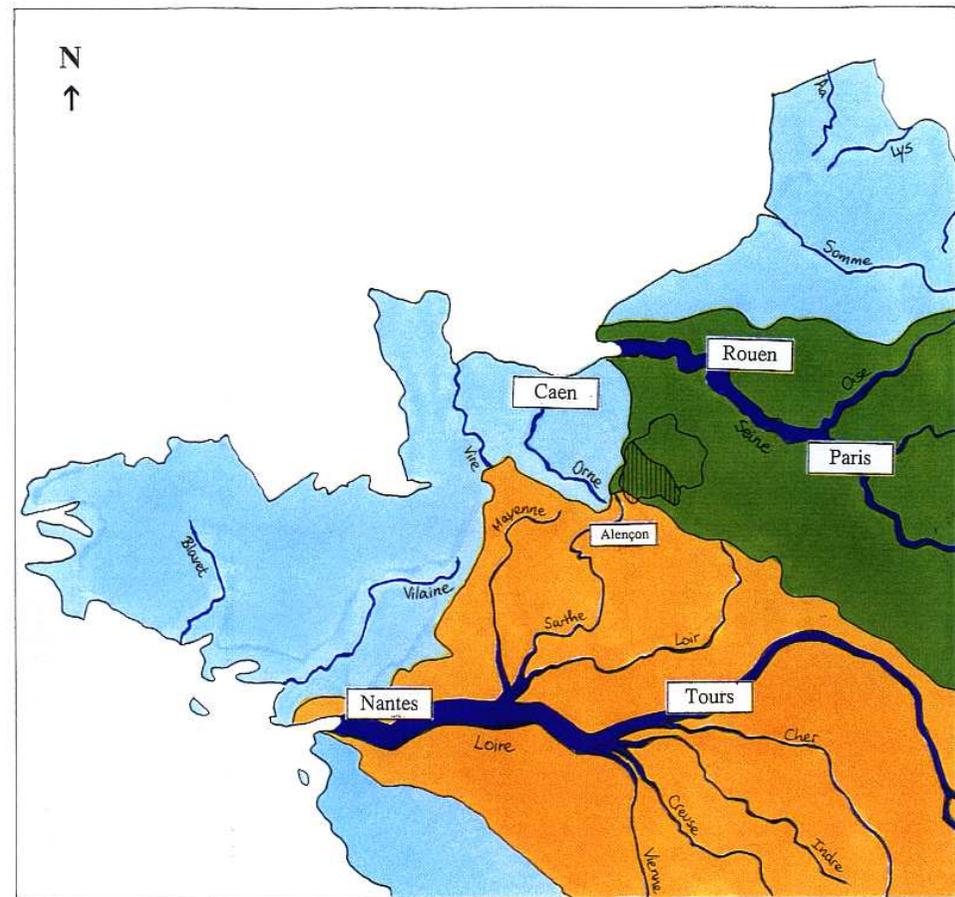
LEGENDE :

- Découpage communal
- Découpage intercommunal
- Communauté de Communes du Canton de la Ferté-Fresnel
- CDC du Pays de L'Aigle
- CDC de la Vallée de la Risle
- CDC du Pays de la Marche

ECHELLE : 2 km

Carte 5

**LES GRANDS BASSINS FLUVIAUX
DU NORD-OUEST DE LA FRANCE**

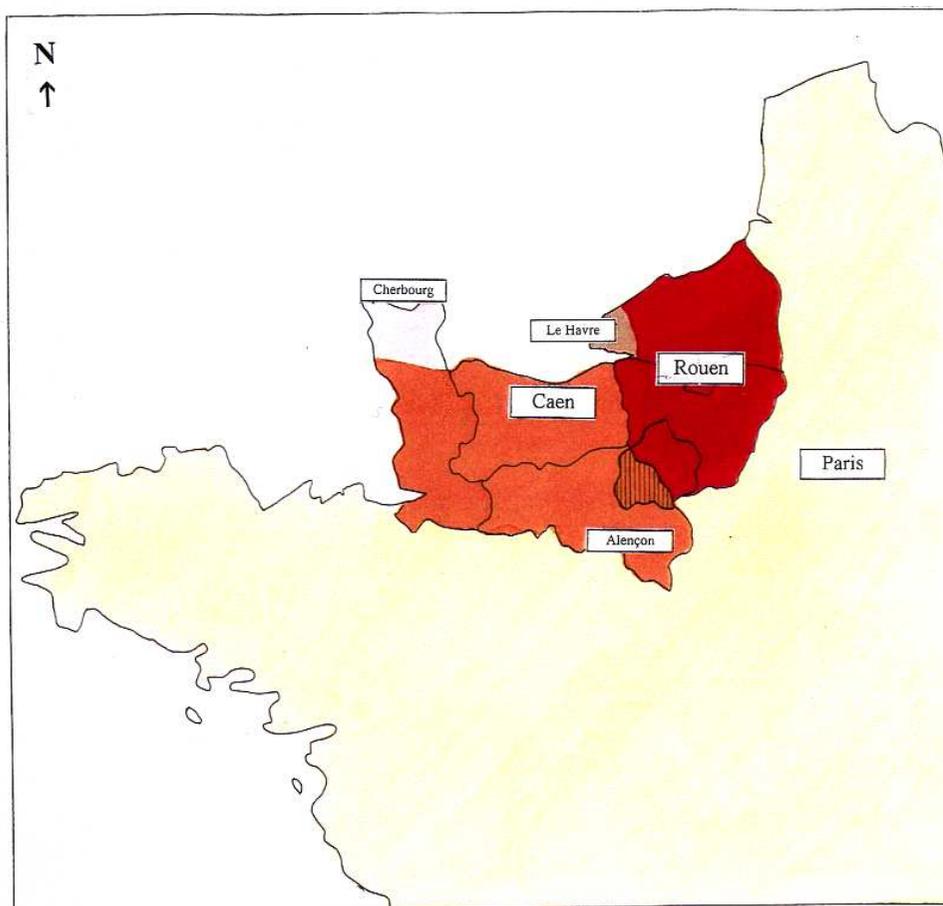


LEGENDE :

- Bassin de la Seine
- Bassin de la Loire
- Bassins des fleuves côtiers
- Limites du Pays d'Ouche historique
- Pays d'Ouche ornais

ECHELLE : 25 km

LA PRESSE ÉCRITE EN NORMANDIE



S. CARBONNIER, 2001

LEGENDE :

- Paris-Normandie
- Ouest-France
- Le Havre libre
- La Presse de la Manche
- Limites du Pays d'Ouche historique
- Pays d'Ouche ornaï

ECHELLE : 25 km

est sillonné de vallées généreuses, de vallées opulentes et amicales, où coulent des rivières rapides, à fleur de pré, sans bordures ni buissons d'entraves, comme des rubans de satin déroulés, frémissantes de truites et sonores de trembles qui s'argentent au printemps pour se dorer à l'automne. »

« Nez de cuir », Jean De la Varende (1936)

Le Pays d'Ouche possède un relief sage de plateaux qui s'inclinent progressivement vers l'Est à partir des hauteurs de l'ouest, où l'on relève le point culminant au Nord d'Echauffour à 331 mètres.

Au sud, le plateau devient collines.

(cf. carte 7)

Entre les plateaux, les dépressions sont pour la plupart liées à des failles. Les vallées de la Charentonne, de la Risle et de l'Iton, dont l'encaissement ne dépasse pas 40 mètres, perturbent à peine les plateaux et ne provoquent que de légères ondulations.

La limite méridionale de la plaine est placée sur l'Iton et l'escarpement dominé par la D131 entre Moulins-la-Marche et Ferrières-la-Verrerie.

L'amont du bassin-versant de la Sarthe est une zone de transition entre l'Ouche et le Perche que l'on nomme « Marche », terme que l'on retrouve dans la toponymie locale.

Le jeu de nombreuses failles compose un paysage original, très vallonné, proche des ambiances du Pays d'Auge.

C – Des sols humides et caillouteux

Le Pays d'Ouche appartient aux assises crétacées du Bassin Parisien. L'ancien plateau est revêtu d'un épais manteau d'argile à silex formé par décomposition de la craie au cours du tertiaire. (cf. carte 8)

Cette argile est recouverte de couches de limons éoliens ou de loess d'épaisseurs variables.

Des bétouilles⁵ font parfois disparaître les ruisseaux dont on observe la résurgence un peu plus loin.

Le sol du Pays d'Ouche contient du minerai de fer sous forme de poches et de filons.

Des fouilles archéologiques ont montré la présence de scories⁶ et de laitiers⁷ enfouis dans le sol, rappelant que les minerais du pays donnaient une bonne fonte⁸ et qu'ils furent exploités dès l'époque gallo-romaine.

Le sol mis à nu par les labours apparaît parfois avec une teinte rougeâtre, marquant la présence de silex et de grès ferrugineux, le grison, longtemps exploité pour l'habitat.

Sur l'ensemble du Pays d'Ouche ornaï, on peut distinguer deux secteurs pédologiques distincts : le plateau monoclinale jalonné par la formation résiduelle à silex des environs de L'Aigle et de la Ferté-Fresnel et un secteur vallonné de terrains marmo-calcaires englobant la vallée de la Sarthe, sur le canton de Moulins-la-Marche.

La faible épaisseur limoneuse, l'affleurement de couches d'argiles à silex auxquels se mélangent des sables donnent à ces sols une qualité assez moyenne.

Lourds et humides, ces terrains sont peu propices aux labours mais en revanche très favorables à l'herbe.

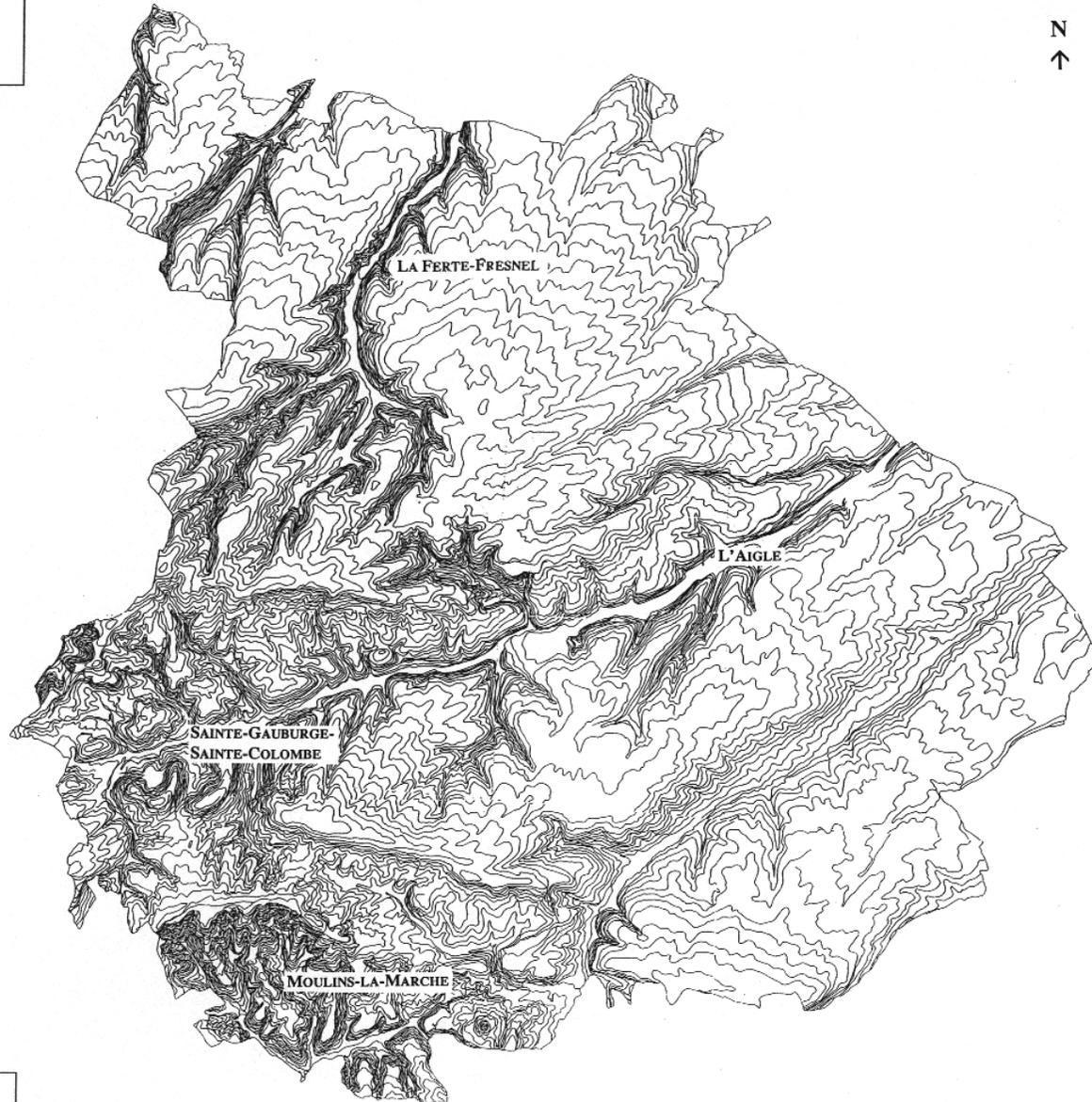
⁵ Bétouilles ou avens : puits naturels aux parois abruptes, formés par dissolution ou par effondrement de la voûte de cavités calcaires.

⁶ Scories : résidus solides provenant de la fusion de minerais métalliques, de l'affinage des métaux.

⁷ Laitiers : ensemble de matières vitreuses qui se forment à la surface des métaux en fusion.

⁸ Fonte : alliage de fer et de carbone.

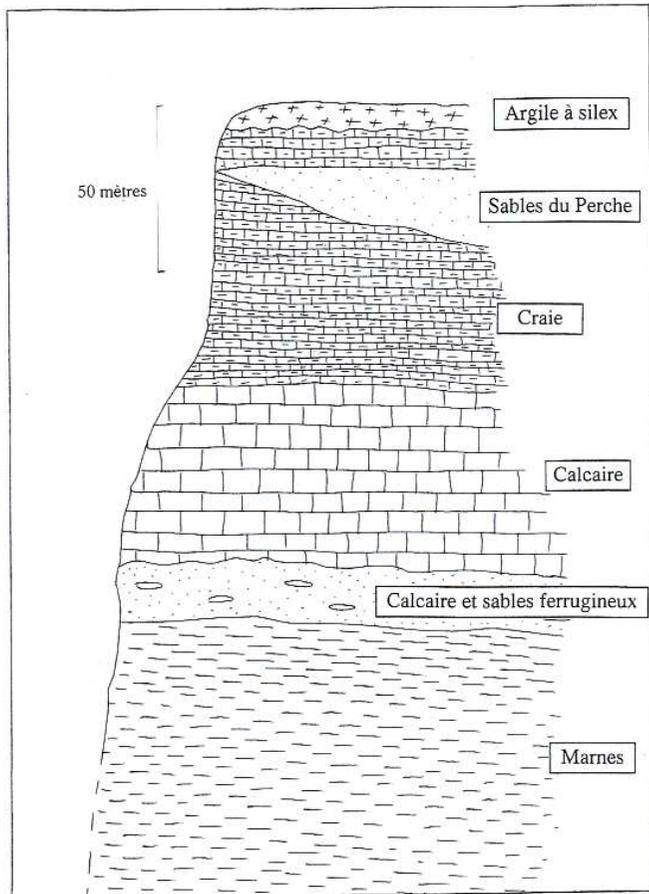
Pays d'Ouche ornais,
LE RELIEF



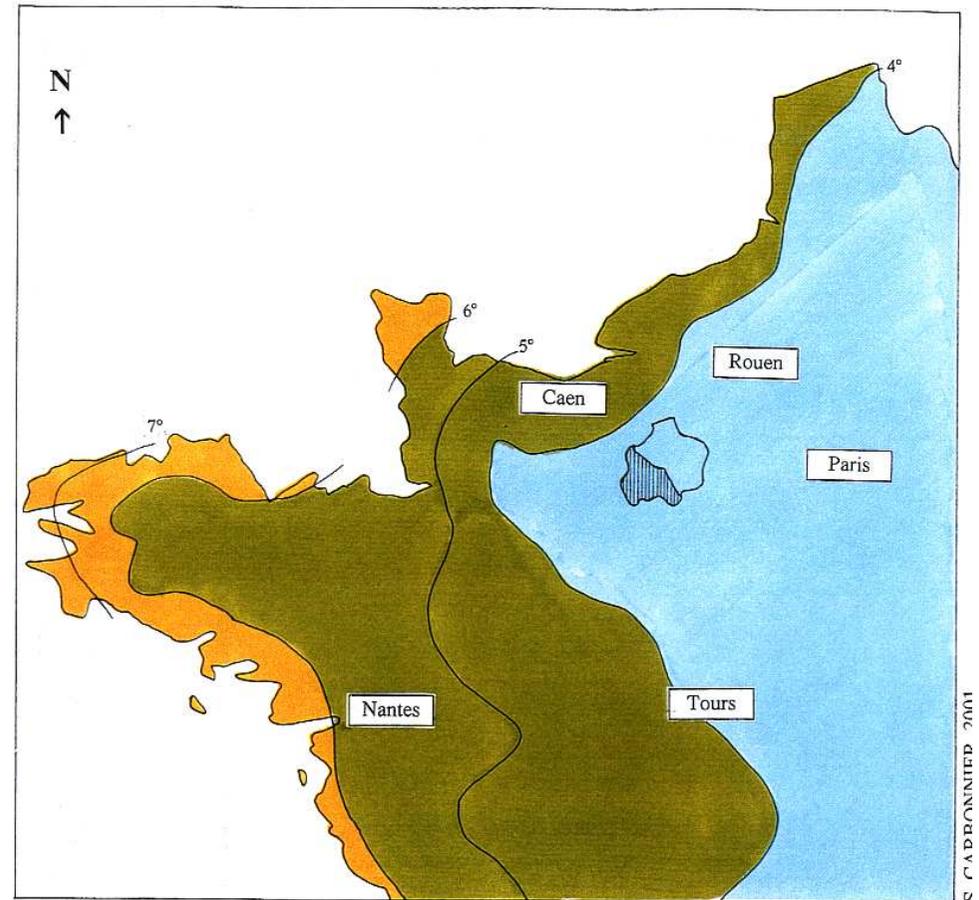
LEGENDE :
Equidistance des courbes de niveau : 5 mètres.

ECHELLE : 0 1 km

COUPE PÉDOLOGIQUE SIMPLIFIÉE



LES TEMPÉRATURES MOYENNES DE JANVIER AU NORD-OUEST DE LA FRANCE



LEGENDE :

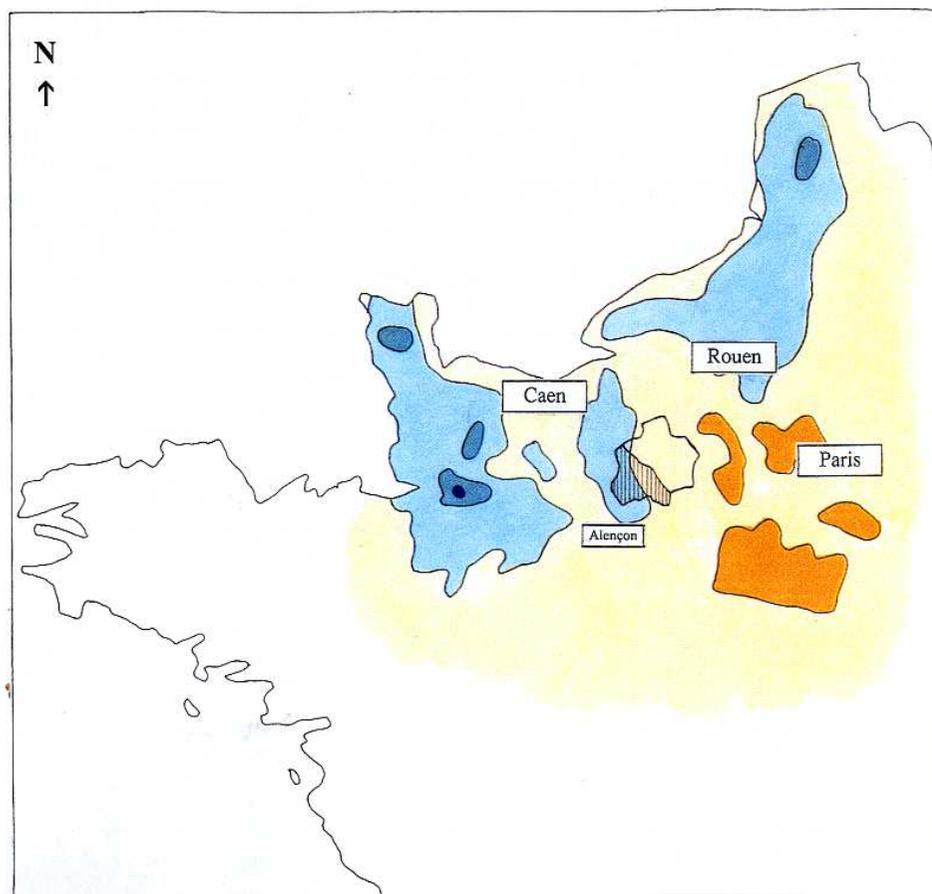
- 2 - 4°
- 4 - 6°
- 6 - 8°
- Limites du Pays d'Ouche historique
- Pays d'Ouche ornais

ECHELLE : 25 km

Source : Note explicative de la Carte géologique de la France au 1/50 000^{ème}, L'Aigle, SGN.

Source : Atlas 2000. la France et le Monde. ed. Nathan. 1992

LES PRÉCIPITATIONS ANNUELLES DU NORD-OUEST DE LA FRANCE



S. CARBONNIER, 2001

LEGENDE :

(Hauteur moyenne des précipitations)

- moins de 600 mm
- 600 - 800 mm
- 800 - 1000 mm
- 1000 - 1200 mm
- 1200 - 2000 mm
- Limites du Pays d'Ouche historique
- Pays d'Ouche ornais

ECHELLE : 25 km

D - La « Petite Sibérie Normande »

Situé à l'extrême Est du département, le climat du Pays d'Ouche s'empreint d'une touche de continentalité. Les saisons s'éloignent des tendances océaniques, les étés sont plus chauds et les hivers plus froids que dans le reste du département - c'est pourquoi certains habitants nomment cette région avec humour la « Petite Sibérie Normande »... (cf. carte 9)

La pluviométrie totalise 700 à 800 mm/an. (cf. carte 10)

Les vents dominants sont de secteur ouest et sud-ouest.

E - Une flore arborée marquée par un certain particularisme

« A six pas de là, le comte tomba sur Lancelevée lui-même qui arrangeait sa haie. Il entrelaçait des rameaux de "bois blanc", comme ils disent, sans les séparer du tronc, de sorte que, les années suivantes, toute la clôture se renforce et se complique de nouvelles pousses. Les bois trop forts pour se plier sont fendus à moitié d'un coup de serpe précis, chirurgical, et entrent dans l'entrelacs ».

« Pays d'Ouche », Jean De la Varende (1936).

On peut qualifier le Pays d'Ouche de « zone de bocage mixte ». Il s'agit d'un vaste plateau où des près enclos de haies rencontrent fréquemment des paysages de champs ouverts et cultivés.

La haie bocagère partage la campagne ouchoise en un damier plutôt irrégulier et présente du Nord au Sud un maillage tantôt serré, tantôt lâche. (cf. carte 11)

Là où l'élevage est resté majoritaire, le bocage est resté dense.

Les haies accompagnent également une grande majorité des routes secondaires, départementales et communales ainsi qu'un tronçon de la RN 26 entre L'Aigle et Planches, en bordure de Risle.

Dans un relief relativement plat, les haies d'arbres de haut-jet bordant les routes cloisonnent le paysage. Elles limitent le champ de vision et cachent les panoramas. Dans une topographie vallonnée, les haies structurent le paysage et contribuent à en varier les séquences, à créer une ambiance intimiste.

Aujourd'hui, une double dynamique se dessine :

Le paysage s'ouvre et s'éclaircit par la régression ou la disparition des arbres et des haies tout en s'opacifiant par la densification des haies restantes, et notamment en bordure de routes, faute d'entretien.

L'ensemble du Pays d'Ouche compte environ 3200 km de linéaires de haies.⁹

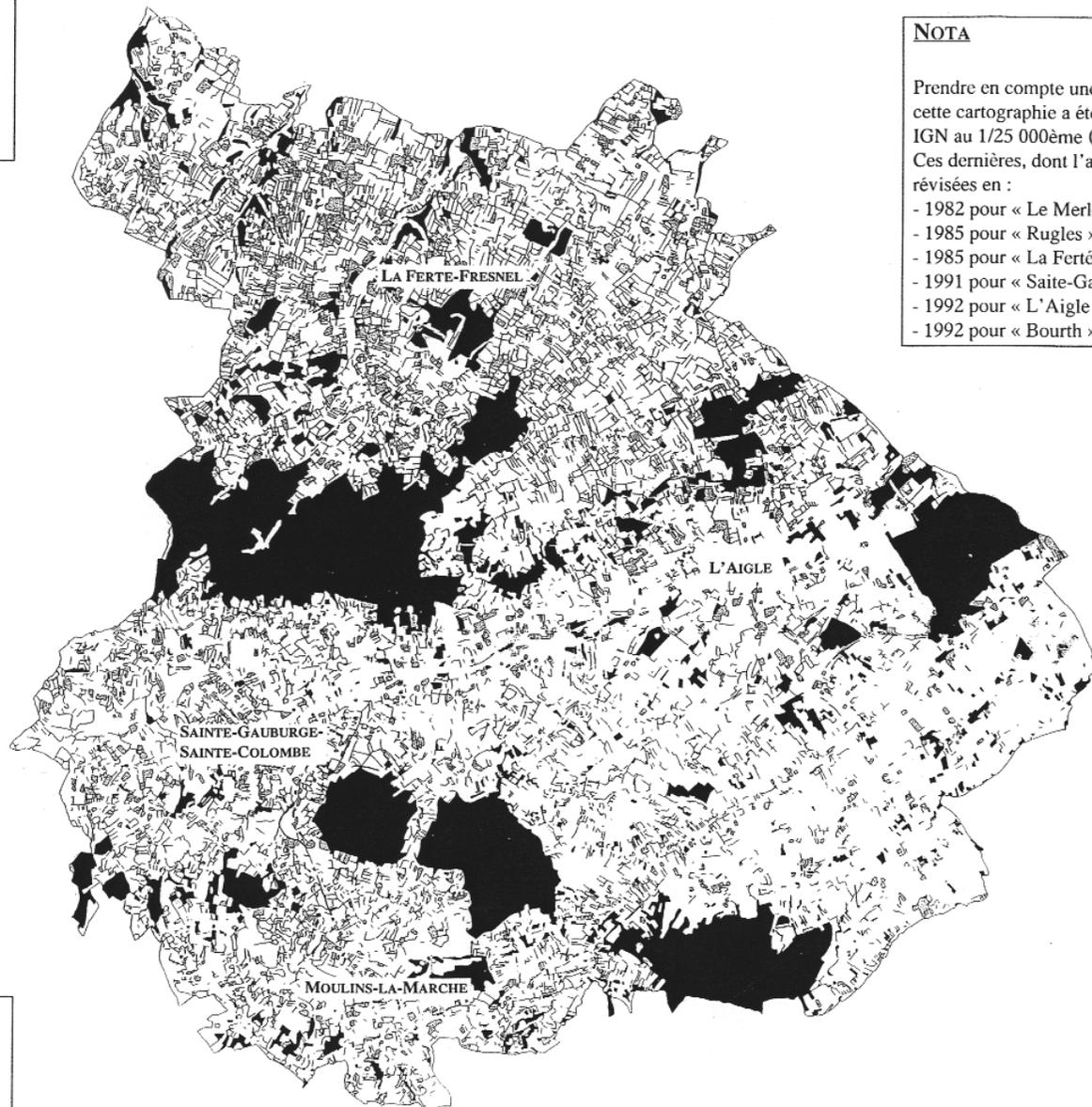
La composition des haies champêtres est variée. On y rencontre des frênes, des charmes, des peupliers grisards, des châtaigniers, des noisetiers, des érables champêtres, des pruniers mirobolant, des aubépines, des églantiers, du houx et du sureau noir.

Au début du 20^{ème} siècle, les haies ornaies sont avant tout constituées de chênes pédonculés, dits « chênes champêtres », d'ormeaux, de peupliers en terrains frais et de quelques frênes. Ces arbres fournissaient un appoint très important à la production en bois d'œuvre de deuxième qualité. Elagués tous les cinq à huit ans par les fermiers, ces haies leur procuraient du bois de four.

Mis à part la forêt domaniale de Saint-Evroult (qui couvre une superficie d'environ 3000 ha), les grandes forêts sont peu nombreuses. L'abbé J. Aubert suppose que les nombreux

⁹ D'après l'Abbé J. Aubert dans « Les églises de l'Orne et leurs œuvres d'art » (1977)

Pays d'Ouche ornais,
**LA VÉGÉTATION
ARBUSTIVE
ET ARBORÉE**



NOTA

Prendre en compte une certaine marge d'erreur car cette cartographie a été réalisée à partir de 6 cartes IGN au 1/25 000ème (série bleue). Ces dernières, dont l'acquisition est récente, ont été révisées en :

- 1982 pour « Le Merlerault »
- 1985 pour « Rugles »
- 1985 pour « La Ferté-Fresnel »
- 1991 pour « Saite-Gauburge-Sainte-Colombe »
- 1992 pour « L'Aigle »
- 1992 pour « Bourth ».

LEGENDE :

-  Bois
-  Verger
-  Haie

ECHELLE :  0 1 km

permettent d'éviter les déformations liées aux poussées et aux tractions qui pourrait déformer la construction. Dans l'Ouche, ces constructions sont donc modestes ; dans la plupart des bâtiments anciens les colombages sont lâches et les grosses pièces de charpente rarement d'une seule pièce.

- Les constructions en « dur » sont plus récentes (XVIII – début XX^{ème} siècle). Les murs sont en silex et en grisons souvent enduits de mortier, la brique habille les façades par un jeu de chaînage, bandeau et encadrements de portes et fenêtres. L'utilisation de la brique dans l'architecture normande reflète une certaine imprégnation des traditions picardes¹⁰ ; cependant elle joue ici avant tout un rôle décoratif.

Fruit de remaniements successifs, certaines constructions combinent les matériaux (silex, torchis, brique, pans de bois.), constituant une architecture composite et métissée. Quant aux toits, tuiles et ardoises se répartissent à peu près à part égale sur le territoire ouchois.

La maison est généralement basse avec un comble ouvert par une lucarne. Sa profondeur est faible et la toiture ne débordé ni sur les pignons, ni sur les façades.

La proximité de Paris a favorisé l'implantation de résidences secondaires. Cette dynamique a entraîné la restauration de nombreuses maisons traditionnelles, sauvant ainsi en grande partie, la richesse patrimoniale du pays.

Ce patrimoine bâti a été récemment recensé dans un inventaire complet, réalisé sur l'ensemble des 48 communes du Pays d'Ouche ornaies.

Sur ce territoire, il a été répertorié :

- 151 éléments du patrimoine religieux (églises, chapelles, presbytères, prieurés, oratoires, calvaires, croix de chemins, pensionnats religieux...),
- 71 éléments du patrimoine remarquable (châteaux, manoirs, haras...),
- 288 éléments du patrimoine architectural intermédiaire (maisons bourgeoises, édifices communaux, fermes, granges, tour de télégraphe...),
- 82 éléments du patrimoine vernaculaire (puits, lavoirs, ponts, source, fournil, abreuvoir, dolmen, menhir, motte féodale, monuments aux morts...) et
- 85 éléments du patrimoine industriel (moulins, tréfileries, fonderie, forges, haut fourneaux, cidrerie...)

La plupart des églises du pays sont relativement anciennes, on trouve de nombreux calvaires à la croisée des chemins, quelques chapelles sont disséminées dans la campagne.

Châteaux et manoirs, quasiment tous privés sont dissimulés par une végétation dense. Peu perceptibles, ils se découvrent au hasard d'un chemin et n'ont donc qu'un très faible impact sur le paysage.

De nombreux haras, aux demeures élégantes et au paysage soigné sont également présents sur le territoire. Composés essentiellement de vastes prairies ouvertes, leur présence est plus remarquée.

Quant au patrimoine industriel, quelques anciennes usines ainsi que quelques moulins, souvent reconvertis en maison d'habitation, ponctuent les cours d'eau.

On peut mettre l'accent sur le patrimoine ouchois le plus remarquable. Il s'agit de :

- **L'abbaye de Saint-Evroult** (classée à l'inventaire des Monuments historiques) dont il ne reste aujourd'hui que des ruines. Quatre

moines ont rendu cet établissement célèbre puisqu'il s'agit des fondateurs de Cambridge. Détruite par les hommes du comte D'Orléans au IX^{ème} siècle, le monastère fut restauré au X^{ème} puis au XIII^{ème} siècle. A la Révolution Française (XVIII^{ème}), les murs de l'abbaye tombèrent en ruines, puis furent utilisés comme carrière de pierres au XIX^{ème} siècle.

- **La forge d'Aube** (classée à l'inventaire des M.H), créée en 1509, fut la première « grande » usine métallurgique et permit la naissance et le développement de toutes les petites usines de la région. C'est la mieux conservée d'Europe à l'heure actuelle.
- **Le château des Nouettes**, à Aube, ancienne demeure de la Comtesse de Ségur, aujourd'hui transformée en centre d'accueil d'enfants handicapés.
- **Le château de Villers-en-Ouche** (inscrit au M.H), date du XVIII^{ème} siècle et est de style classique en pierres et briques. Mansart en est l'architecte.
- **Le château de L'Aigle** (classé au M.H), construit à la fin du XVII^{ème} siècle par Hardoin-Mansart.
- **L'église Saint-Martin** à L'Aigle (classée au M.H) avec sa tour du XII^{ème} siècle et sa cloche nommée « la Porcienne », l'une des plus anciennes de France, fondue au pied de la tour en 1498. Elle pèse 2 tonnes.
- **La motte féodale de Moulins-la-Marche.**
- Les « **Fossés le Roi** », ancienne frontière entre les royaumes de France et d'Angleterre (dont faisait partie la

Normandie sous Guillaume le Conquérant au XI^{ème} siècle).

- **Les cheminées en briques torsadées**, dites « en tire-bouchon » de la commune de Saint-Ouen-sur-Iton, imposées par son Maire à la fin du 19^{ème} siècle pour donner à sa commune nouvellement fondée un cachet particulier.
- **L'usine Bohin** (inscrite au M.H) à Saint-Sulpice-sur-Risle (XIX^{ème} siècle)

Bâties avec les matériaux tirés du sol, les anciennes constructions s'harmonisent naturellement avec le paysage.

Aujourd'hui, l'uniformisation des matériaux de construction, des formes d'architectures et de l'implantation des nouvelles bâtisses (en lotissement) contribuent indéniablement à la dégradation du paysage et à la perte de l'identité architecturale locale.

¹⁰ Selon « La maison rurale en Normandie » (1978)

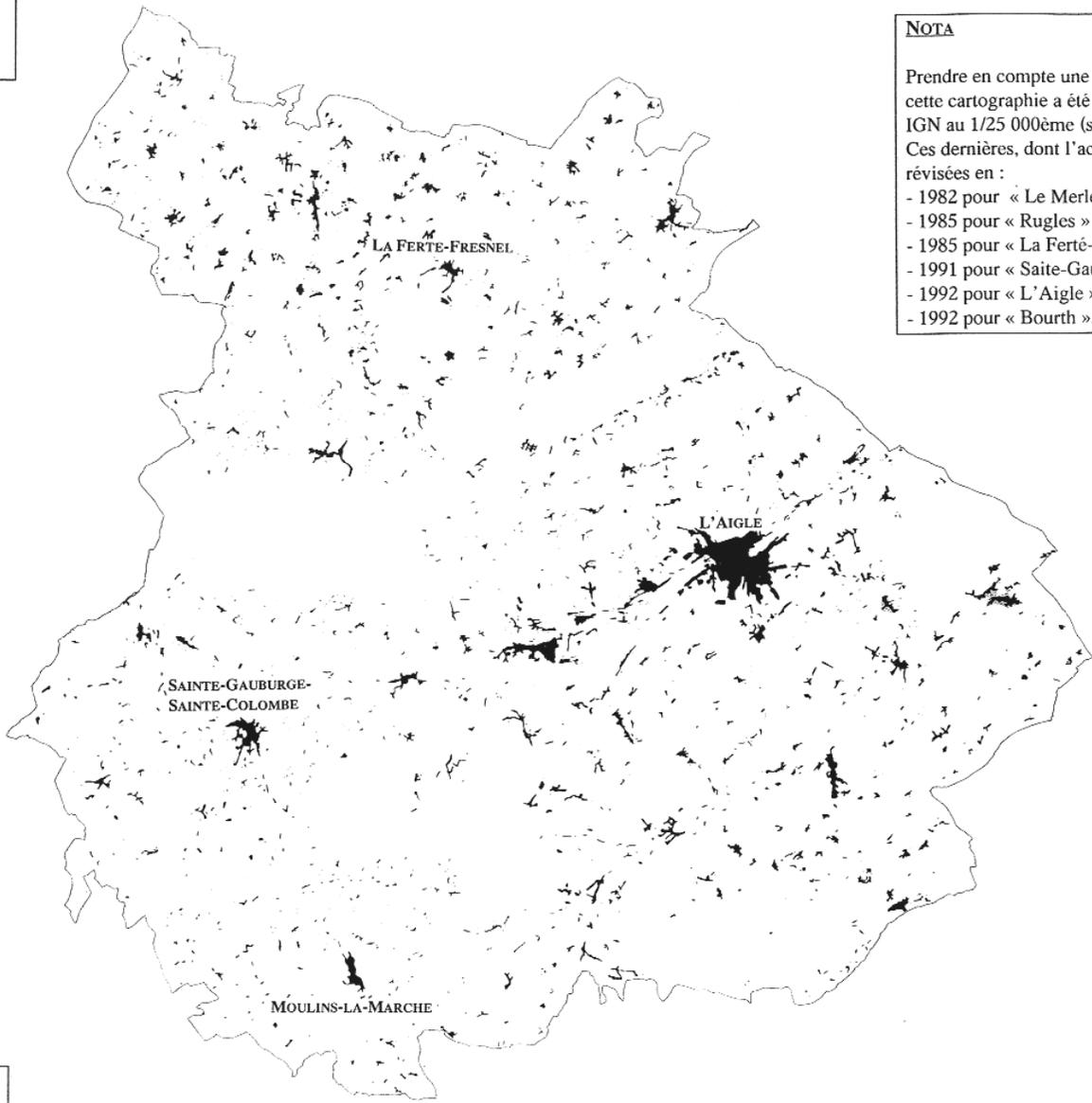
Pays d'Ouche ornais,
L'URBANISATION



NOTA

Prendre en compte une certaine marge d'erreur car cette cartographie a été réalisée à partir de 6 cartes IGN au 1/25 000ème (série bleue). Ces dernières, dont l'acquisition est récente, ont été révisées en :

- 1982 pour « Le Merlerault »
- 1985 pour « Rugles »
- 1985 pour « La Ferté-Fresnel »
- 1991 pour « Saite-Gauburge-Sainte-Colombe »
- 1992 pour « L'Aigle »
- 1992 pour « Bourth ».



LEGENDE :

■ Construction

ECHELLE : 0 — 1 km

« Sur le coteau, mal abritée,
Elle apparaît au fond des champs.
C'est mon aïeul qui l'a planté
Il y aura demain cent ans.

A l'homme que l'autan effraye
Elle offre en tremblant son abri.
Voyez-vous remuer la haie,
Là-bas, sur le ciel assombri ?

Elle garde un champ solitaire
Qui la nourrit bien maigrement
Elle s'enfonce dans la terre
Sous un fossé, profondément.

Et là ses racines difformes,
Entre les parois des cailloux,
Pompen le suc puissant des ormes
Et la sève ardente des houx.

Or, dédaignant l'épine noire
Et les arbustes meurtriers,
Mon aïeul, de douce mémoire,
Ici planta des coudriers.

Au soleil, pour les misérables
Cà et là, d'une tendre main,
Il a soigné de beaux érables
Et fourni de l'ombre au chemin.

Puisqu'il a mis dans chaque essence
Un peu d'amour et de pitié,
Je veux de la reconnaissance
Pour mon vieux grand-père oublié.

Au lieu d'armer le champ lugubre
D'une ceinture d'aiguillons,
Il a jeté dans l'air salubre
La grâce des peupliers blonds.



Ne craigniez pas pour vos épaules
Les dards des buissons épineux :
Il n'a marié que les saules
Avec la charmille aux doux nœuds.

O passant, lorsque la feuillée
Rira sur le maigre coteau,
A notre haie ensoleillée
Viens donc suspendre ton manteau.

Ici la rude campagnarde
Enjambe ou saute l'échalier
Pendant que moi je m'accagnarde
Dans l'ombre épaisse du hallier.

O marcheur accablé, mon frère,
La route brûle et poudre au loin :
Viens donc voir comme mon grand-père
Nous ombragea ce petit coin.

Il est midi. Vien faire un somme.
Lorsque tu te réveilleras,
Moi je parlerai du bonhomme.
Un temps. Et tu repartiras

Plus droit, plus fort, mêlant peut-être,
D'une voix émue, en marchant,
Le nom béni de mon ancêtre
Au nom rocailleux de son champ.

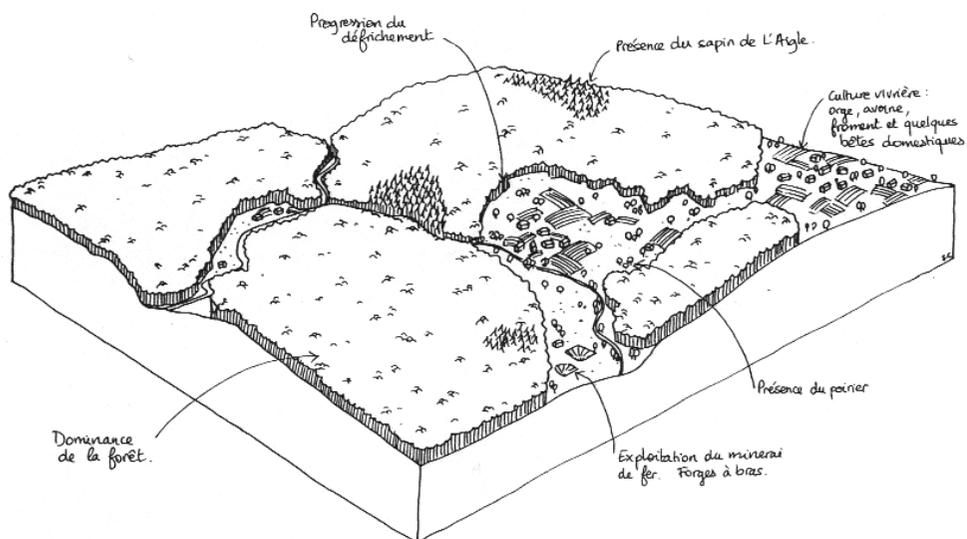
Puis, à l'heure où le jour recule,
Loin, immobile et retourné,
Tu verras dans le crépuscule,
Près du chemin abandonné,

La haie, agitée et tordue,
Lutter avec le vent du soir,
Se débattre sur l'étendue
Et mourir au fond du ciel noir. »

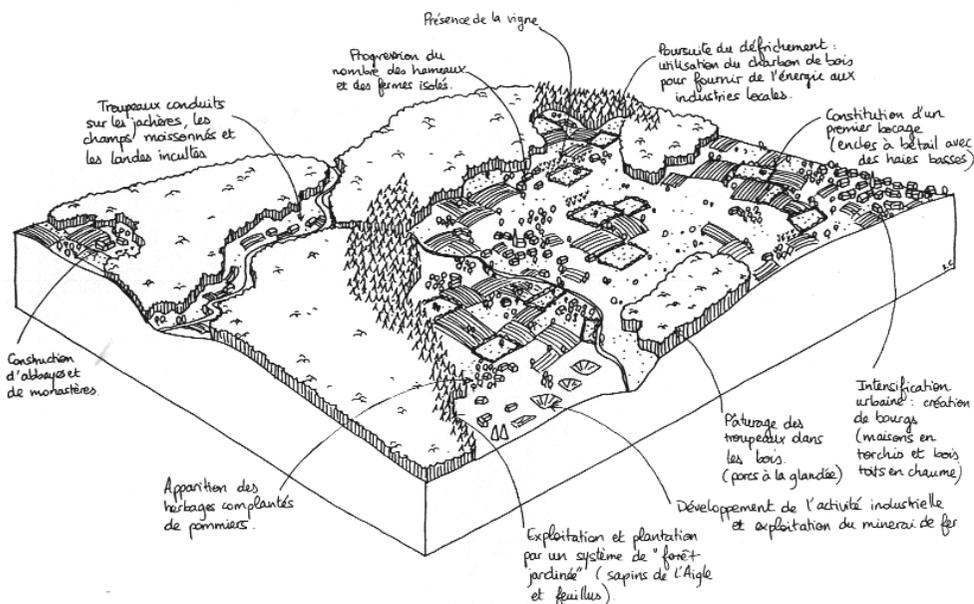
« La haie des pierrettes »,
Paul Harel (1908).

Epoque antique (gallo-romaine)

Blocs 1 et 2



Moyen-Âge



DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE OUCHOIS

A - Petite histoire du pays

1) Une économie agricole

« Ouche baigné par de Risle est un terroir plat, pierreux pour la plupart, trop sec dans les chaleurs, et trop humide dans les pluies, toutefois avec la diligence de ses habitants, il rapporte des grains à suffisance et dont le pain est de bon goût. L'avoine y vient fort bien. Le pays est planté par cy par là de grandes forêts et de bois, où quand les chesnes et les hêtres sont fertiles, on engraisse quantité de porceaux, qu'on distribue aux François. On nourrit en ce pays de grands troupeaux de moutons pour l'engrais des terres et le profit de la laine. Les chèvres y sont assez communes principalement vers Conches. Il y a une grande quantité de mines et de forges à fer ; le peuple y travaille au tabeur et aux toiles, leur breuvage plus ordinaire est le poiré, qui semble beaucoup meilleur que celui des autres cantons, car le poirier naturellement aime le pays humide et bas ; il est bien vrai qu'on y trouve aussi de forts bon sidres, mais on les vend bien cher à ceux d'Evreux et dans la campagne de Neufbourg. Ces villes et bourgades sont Verneuil, Breteuil, Conches, Laigle, Lyre, Rugles et la Barre. »

« Histoire de Normandie », Gabriel du Moulin, curé de Menneval (Eure), (1681). Passage extrait du « Pays d'Ouche » de Jean De la Varende.

Le pays d'Ouche, au sous-sol siliceux, argileux et sableux, porte des sols humides qui ont été longtemps couverts de forêts.

Tardivement défriché, il a gardé quelques traces des lutttes que se livrèrent les ducs de Normandie et les rois de France et d'Angleterre au XI^{ème} siècle. Un talus, appelé « Fossé le Roi », en est l'un des témoins les plus remarquables. Il forme une ligne discontinue au sud du Pays d'Ouche ; nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il s'agit de l'ancienne frontière entre la France et l'Angleterre.

Quant aux pratiques agricoles, il est intéressant de constater que certains « produits-clichés » ne sont en réalité pas si ancrés dans la tradition locale.

Dans l'ouvrage « L'agriculture du département de l'Orne » (1924), M. Auguste Chevalier nous apprend que le poirier est un arbre cultivé ou exploité à l'état sauvage dans le Passais et le Houlme depuis la très haute antiquité. Il fut alors présent dans le Pays d'Ouche bien avant le pommier :

« Il est certainement plus ancien que le pommier à cidre, qui n'est pas originaire de Normandie, mais a été importé chez nous du Nord-Ouest de l'Espagne, après l'an mil, par les marins basques et normands et peut-être aussi par les pèlerins de notre pays qui se rendaient alors en grand nombre, chaque année, à Saint-Jacques de Compostelle. Nos aïeux celtes et nos ancêtres les envahisseurs normands, n'avaient pas attendu l'introduction de la culture du pommier, ni celle de la vigne, qui fut cultivée, au Moyen-Âge, dans presque toute la Normandie, pour fabriquer des boissons fermentées. L'érudite historien normand, Léopold Delisle, nous a appris, en exhumant des textes d'une authenticité certaine, que jusqu'au douzième